



<i>UCL</i>	
<i>Programme</i>	
<i>d'études</i>	
<i>2024 - 2025</i>	

MINNEER - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

La Mineure en Langue et culture néerlandaises offre :

- un approfondissement et un élargissement de vos connaissances et compétences de base dans différents domaines liés à la langue, littérature et culture du monde néerlandophone ;
- l'étude et l'approfondissement de thématiques complémentaires à celles abordées dans les cours de la majeure, dans une perspective d'enrichissement par rapport à celle-ci ;
- l'occasion de développer une approche (inter)active et universitaire de la langue et de la culture du monde néerlandophone : être plus qu'un apprenant en situation de communication en devenant un acteur qui mobilise les différentes disciplines scientifiques à

● LNED1135	Cultuur & maatschappij : transhistorische benaderingen
------------	--

O Choisir un cours parmi : (5 crédits)

⌘ LNED1136	Nederlandse taal en maatschappij <i>Ce cours n'est pas accessible aux étudiant-es qui ont crédité en 2023-24 (ou année antérieure)</i> LGERM1136 <i>Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing</i>	Hilde Bosmans Katrien De Rycke Pauline Degrave	NE [q1+q2] [30h+90h] [5 Crédits] 🌐	X
⌘ LNED1134	Nederlandstalige literatuur lezen en analyseren <i>Ce cours n'est pas accessible aux étudiant-es qui ont crédité en 2023-24 (ou année antérieure)</i> LGERM1134 <i>Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap</i>	Helena Van Praet (supplée) Stéphanie Vanasten Stéphanie Vanasten	NE [q2] [22.5h+15h] [5 Crédits] 🌐	X
⌘ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw	Stéphanie Vanasten	NE [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits] 🌐	X

MINNEER - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Le programme de la mineure en Langue et culture néerlandaises est modifié à partir de l'année académique 2024-2025. Le programme présenté sur ces pages est accessible uniquement aux étudiant-es inscrit-es à la mineure en études néerlandaises avant l'année académique 2024-2025.

Pour les étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 en 2024-2025 pour la première fois, c'est ce [programme-ci](#) qui est d'actualité.

Le nombre d'étudiant-es admis-es à la mineure est limité à 50 nouvelles inscriptions par année académique.

Les étudiant-es intéressé-es par cette mineure doivent disposer de connaissances et de compétences de départ définies au niveau européen comme étant celles de « l'utilisateur intermédiaire niveau seuil B1 » ([auto-évaluation](#)).

Un test de placement est organisé en ligne durant la première semaine du 1er quadrimestre. Il permet d'évaluer si le niveau de maîtrise du néerlandais est suffisant et d'orienter l'étudiant-e vers les cours de son niveau. L'épreuve comprend les parties suivantes :

- des exercices de grammaire
- un test de vocabulaire
- une rédaction d'un texte de 15 lignes

L'inscription au test se fait avant le 15 septembre par le biais de [ce formulaire](#).

Les étudiant-es seront averti-es par e-mail (adresse @student.uclouvain.be) du résultat du test et des cours conseillés. L'accès à la mineure sera alors débloqué par le secrétariat de l'étudiant au plus tard une semaine après la passation du test.

PÉDAGOGIE

Les cours utilisent une variété de dispositifs et de stratégies pédagogiques (cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires, lectures...) qui visent l'acquisition des compétences. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, parcours pédagogiques, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront du niveau de compétence atteint par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La mineure en Langue et culture néerlandaises ne donne pas d'accès direct à un master particulier.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

